

Avis de non-responsabilité



Les prévisions et opinions émises dans cette présentation reflètent celles des présentateurs/auteurs seulement et ne reflètent en aucun cas celles de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) ou de l'une de ses sociétés affiliées. La présentation n'est pas endossée par la Bourse ou ses sociétés affiliées. Les informations contenues dans cette présentation, incluant les données financières et économiques, les cotes boursières ainsi que toutes analyses et interprétations de celles-ci, sont fournies à titre informatif seulement et ne doivent en aucun cas être interprétées dans toute juridiction comme étant un conseil ou une recommandation relativement à l'achat ou la vente d'instruments dérivés ou de titres sous-jacents ou comme étant un avis de nature juridique, comptable, financier ou fiscal. La Bourse et ses sociétés affiliées n'endossent ni ne recommandent les valeurs mobilières discutées dans cette présentation. La Bourse et ses sociétés affiliées recommandent que vous consultiez vos propres experts en fonction de vos besoins. Bien que ce document ait été conçu avec soin, la Bourse et/ou ses sociétés affiliées se dégagent de toute responsabilité quant à toutes erreurs ou omissions ou quant à votre utilisation de, ou confiance dans, l'information. La Bourse se réserve le droit de modifier ou réviser, à tout moment et sans avis préalable, le contenu de cette présentation. La Bourse, ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés et mandataires ne seront aucunement responsables des dommages, pertes ou frais encourus à la suite de l'utilisation de l'information apparaissant dans cette présentation.

“S&P ®” et “Standard & Poor’s ®” sont des marques de commerce enregistrées de McGraw-Hill Companies, Inc. et “TSX” est une marque commerciale déposée de TSX Inc. Les produits mentionnés dans cette présentation ne sont pas commandités, endossés, vendus ou promus par S&P ou TSX; et, S&P et TSX ne donnent aucune déclaration, garantie ou condition quant aux recommandations d'investir dans ces produits.





TMX

**Bourse de
Montréal**



TMX | **Bourse de
Montréal**



**Bourse de
Montréal**

Introduction aux options sur devises



Le marché des devises



- Parmi les marchés les plus importants et liquides
- 24 heures sur 24 (sauf les fins de semaine)
- Valeur quotidienne moyenne de 3 200 milliards \$US
- Influencé par les facteurs macroéconomiques et les flux monétaires internationaux



Les conventions de cotation



- $\text{\$US}/\text{\$CAN}$
 - Nombre de $\text{\$CA}$ pour 1 $\text{\$US}$
- $\text{\$US}$ = Devise de base
- $\text{\$CAN}$ = Devise cotée



Qu'est-ce qu'une option sur devises?



- Porte sur une valeur d'une paire de devises.
- Représente un taux de change.
- Le contrat USX reflète la valeur du \$US/\$CAN.
- La valeur de 1 \$US en dollars canadiens.
- Le \$US est la devise de base.



La taille d'un contrat d'options USX



- Valeur de 10 000 \$US
- Un contrat d'option USX donne à son détenteur, le droit, et non l'obligation, d'acheter ou de vendre, 10 000 \$US.



La cotation des options USX



- Le marché au comptant
 - $\$US/\$CAN = 1,0609$
- Les options USX
 - La cotation des options USX est exprimée en cents.
 - 100 cents US = 106,09 cents CAN



L'utilisation des options sur devises



- Anticipations directionnelles
 - Achat d'options d'achat ou de vente
 - Vente d'options d'achat ou de vente
 - Straddles ou strangles
- Couverture
 - Portefeuille de titres américains
 - Valeur des transactions en devises étrangères



Les caractéristiques des options USX



- Mêmes caractéristiques que les options sur actions
 - Types d'options
 - Prix de levée
 - Mois d'échéance
 - Variables qui influent sur la prime



Les types d'options sur USX



- Hausse du \$US/\$CAN
 - Achat d'options d'achat
- Baisse du \$US/\$CAN
 - Achat d'options de vente



Les prix de levée sur USX



- Intervalles d'un demi-cent entre les prix de levée
 - $\$US/\$CAN = 105$
 - Options d'achat :

Prix de levée	Marché au comptant	Prime pour un mois	Valeur d'un contrat
104,00	1,0400	2,45 \$	245 \$
104,50	1,0450	2,20 \$	220 \$
105,00	1,0500	1,85 \$	185 \$
105,50	1,0550	1,70 \$	170 \$



Les mois d'échéance sur USX



- Les trois premiers mois d'échéance
- Les deux mois suivant du cycle trimestriel
 - mars, juin, septembre et décembre

Au 1er mars
Mars
Avril
Mai
Juin
Septembre




Les variables qui influent sur la prime des options USX



- Valeur du titre sous-jacent
- Prix de levée
- Temps à courir jusqu'à l'échéance
- Volatilité
- Taux d'intérêt sans risque



Le calcul de la prime



- Prime X $\left\{ 10\,000 \text{ \$US} \times \frac{1 \text{ \$CAN}}{100 \text{ cents CAN}} \right\}$

- $10\,000 \times 0,01 = 100$

- $2,45 \times 100 = 245 \text{ \$}$

- La prime peut être cotée comme étant 0,0245

- On multiplie la prime par 10 000 pour obtenir la valeur du contrat.



Le règlement



- Options de style européen.
- Règlement en espèces (dollars canadiens).
- Le règlement final se fait au cours officiel du taux de change \$US/\$CAN fixé par la Banque du Canada à midi le troisième vendredi du mois d'échéance.
- Les options n'ayant aucune valeur intrinsèque viennent à échéance sans valeur.



Exemple de règlement pour des options d'achat USX



- À l'échéance, USX = 110
- Prix de levée = 105
- Valeur de règlement = $\$US/\CAN - Prix de levée
- $110 - 105 = 5$ points par contrat



Exemple de règlement pour des options d'achat USX



- Valeur de règlement du contrat
 - $5 \text{ points} \times 100 \$ = 500 \$$
 - Le détenteur des options d'achat USX recevra 500 \$CAN
 - Le signataire des options d'achat USX paiera 500 \$CAN
 - Règlement en espèces



Exemple de règlement pour des options de vente USX



- À l'échéance, USX = 101
- Prix de levée = 105
- Valeur de règlement = Prix de levée - \$US/\$CAN
- $105 - 101 = 4$ points par contrat



Exemple de règlement pour des options de vente USX



- Valeur de règlement du contrat
 - $4 \text{ points} \times 100 \$ = 400 \$$
 - Le détenteur des options de vente USX recevra 400 \$CAN
 - Le signataire des options de vente USX paiera 400 \$CAN
 - Règlement en espèces



